



## VOTE DES BUDGETS

LORS DE SA SÉANCE DU 13 AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL A, ENTRE AUTRES, VOTÉ LES BUDGETS DE LA COMMUNE.

Plusieurs budgets distincts coexistent à Plassac, à savoir le budget du Port, le budget du développement économique et, bien entendu, le budget général de la commune. Chacun d'entre eux a ses spécificités. L'ensemble de ces budgets détaillés est disponible en mairie et sur notre site [www.plassac.fr](http://www.plassac.fr)

Cependant, dans cette édition, un arrêt sur image a été effectué sur plusieurs points. Ainsi, vous pourrez retrouver en page intérieure le plan de financement prévu et voté pour la réhabilitation de l'ancienne mairie. Ce bâtiment, à vocations multiples, rentre dans un programme large lié notamment à la transition écologique avec le Parc Saquary mais aussi à l'insertion sociale.

Ces aspects, ô combien précieux à court, moyen et long termes, ont été déterminants pour obtenir le soutien des partenaires de cette rénovation. Et ces différentes aides vont permettre un reste à charge relativement faible pour la commune afin que le fonctionnement du lieu soit financé par ses utilisateurs.

Ce projet ne doit pas occulter les différents travaux entrepris sur la commune. En effet, plusieurs chantiers sont en cours de réalisation ou vont être réalisés cette année sur la commune. Vous les retrouverez en page suivante.

Là aussi, des arbitrages ont été rendus et des aides ont été obtenues pour mener à bien ces travaux.

Il faut noter également qu'après les travaux effectués par le Département sur le mur de soutènement de la place de l'église, le conseil municipal travaille désormais sur le projet de réaménagement de cette place. Précisons aussi que dans le cadre global de la suppression de la taxe d'habitation, la présentation de la prochaine taxe foncière s'en trouvera modifiée.

**La rubrique Département de cette taxe sera supprimée et il est demandé aux communes d'augmenter d'autant leur taux, le taux global restant le même.**

→ Ainsi, pour 2020 :  
**Taxe foncière Département**  
 bâti : 17,46 % non-bâti : 34,16 %

**Taxe foncière Plassac**  
 bâti : 13,45 % non-bâti : 0 %

→ Pour 2021, ce sera :  
**Suppression taxe foncière Département**  
**Taxe foncière Plassac**  
 bâti : 30,91 % non-bâti : 34,16 %

En revanche, sur cette taxe foncière, un changement interviendra sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le Smicval, notamment dans le cadre de son projet Zero Waste (zéro déchet), a demandé une augmentation de cette taxe (passant son taux de 17,85 % à 19,74 %) aux communautés de communes adhérentes. **La CCB a voté cette taxe.**



## > LE MOT DU MAIRE

Chers Plassacaises et Plassacais,

Il y a moins d'un an, nous participions aux dernières manifestations de solidarité pour remercier les soignants en sonnant les cloches de l'église chaque soir quand d'autres le faisaient dans leur jardin ou sur leur balcon.

Après un printemps confiné où tout était interdit, c'était comme si l'on annonçait la Libération, toutes proportions gardées.

L'été est passé. Nous avons sorti la tête de l'eau et espéré que ce n'était qu'un mauvais rêve.

Le travail a repris et il a même été permis de prendre des vacances...

Derechef, tout s'est compliqué dès septembre.

Une avalanche de mesures, restrictions, limitations et contraintes se sont imposées à nous pour éviter à nouveau un blocage total. Alors nous avons pu, pour certains, continuer à travailler mais encore une fois liens familiaux, amicaux et sociaux étaient mis à mal.

**« PAR PALIERS CETTE FOIS, APRÈS 9 MOIS, IL NOUS EST POSSIBLE DE RETOURNER EN TERRASSE, REPRENDRE DES ACTIVITÉS, SORTIR VOIR DES AMIS, VEILLER, CHANTER. »**

Bientôt, le plaisir de nous embrasser à nouveau.

On se retrouve à la rentrée pour la prochaine édition du Journal.

En attendant bel été à vous.

Vive la vie !

Jean-Louis BERNARD  
 Maire de Plassac

**PLASSAC**

*Le marché du fleuve*

**TOUS LES DIMANCHES À PARTIR DE 9 H AU PORT**

**ET MAINTENANT ON PEUT SE POSER ET SE RESTAURER... ON EN PROFITE !**





Bonnes vacances et bel été !



## > TRAVAUX EN COURS SUR 2021

### → TRAVAUX REVÊTEMENT VOIRIE

Total : 46 780 € - Subvention attendue : 7 350 €

Place du Port • Chemin de la Petite Roque  
Chemin de la Métairie • Route du Chai  
Route des Claoux • Chemin de Gadeau

### → TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Total : 17 116 € - Subvention attendue : 6 179 €

Réparation des pierres en façade  
Remplacement des stores • Distribution d'eau tiède sous le préau • Achat de range-vélos  
Remplacement matériel cantine  
Achat lave-linge et sèche-linge

### → TRAVAUX ÉGLISE

Total : 96 260 € - Subventions attendues : 61 700 €

Réfection de la place • Mise aux normes du paratonnerre • Travaux gouttières

### → RESTRUCTURATION INTERNE DE LA MAIRIE

Total : 34 348 € - Subvention attendue : 10 623 €

### → CIMETIÈRE

Total : 13 870 € - Subvention perçue en 2020 : 10 623 €

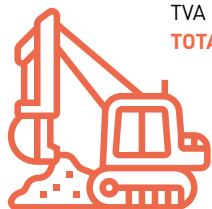
Réfection de l'ossuaire • Second paiement du relevage des tombes de 2020

## PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE

### DÉPENSES

TRAVAUX .....	615 000,00 €
ARCHITECTE + BUREAU D'ÉTUDES .....	61 500,00 €
BUREAU DE CONTRÔLE + SPS .....	10 000,00 €
AUTRES .....	7 000,00 €

**TOTAL HT** 693 500,00 €  
TVA 20% 138 700,00 €  
**TOTAL TTC** 832 200,00 €



### RECETTES

ÉTAT - DETR 2019 .....	13 508,30 €
ÉTAT - DETR 2021 .....	175 000,00 €
ÉTAT - DSIL 2020 .....	173 375,00 €
DÉPARTEMENT - politique associative .....	29 400,00 €
DÉPARTEMENT - aménag. du parking .....	6 640,00 €
DÉPARTEMENT - patri. rural non protégé .....	25 200,00 €
DÉPARTEMENT - sauvegarde village ancien .....	12 600,00 €
ORGANISME DE DROIT PRIVÉ - CAF .....	150 000,00 €
SUBVENTION BUDGET GÉNÉRAL Plassac .....	50 000,00 €
EMPRUNT FINANCÉ PAR UTILISATEURS .....	57 776,70 €

**TOTAL HT** 693 500,00 €  
TVA 20% 138 700,00 €  
**TOTAL TTC** 832 200,00 €

## RÉFECTION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE

LE PROJET DE RÉFECTION DE LA PLACE DE L'ÉGLISE EST EN COURS D'ÉLABORATION. LE FUTUR AMÉNAGEMENT DE CETTE PLACE ET SON UTILISATION SONT DES ÉLÉMENTS QUI NÉCESSITENT UNE RÉFLEXION PARTICULIÈRE.

Dans le cadre de cette réfection, l'équipe municipale, en raison du contexte sanitaire, n'a pu proposer de réunion publique. Cependant, une rencontre en porte-à-porte a été organisée le 10 avril dernier avec les différents riverains des rues Boyer et Chardonnet, afin de connaître leurs avis et leurs attentes sur le besoin de stationnement. Suite à cette rencontre, et aux différentes remarques, il apparaît que du stationnement supplémentaire dans la rue Boyer, avec une matérialisation adéquate au sol, ne semble pas nécessaire. Les possibilités de stationnement sur la place de l'église rénovée en plus des parkings avoisinants (parking des tennis et de la mairie en particulier) semblent être suffisantes.

L'étude se poursuit afin d'engager les travaux avant la fin de l'année.



## ÉCHOS DU MARCHÉ

### > ARRIVÉE D'UN NOUVEAU COMMERCANT !

Pépiyom : « La Petite Pépinière Plassacaise », représentée par Guillaume Soubiran, propose des plantes ornementales, aromatiques et nourricières sur le marché du fleuve. Elle met un point d'honneur à suivre une conduite éthique et agro-écologique. Venez discuter de votre jardin, de vos plantes et échanger des conseils. Ne jetez plus vos pots usagés, la Pépinière saura les réutiliser. e-mail : contact@pepiyom.com

### > ON PEUT DÉSORMAIS SE POSER ET SE RESTAURER !

Tables, chaises et mange-debout sont désormais installés chaque dimanche afin de vous faire profiter d'une petite pause gourmande sur le marché... en respectant toujours les règles de distanciation bien sûr !



## À LA RENCONTRE DE VOS COMMERCANTS...

Retrouvez dans cette édition les interviews d'Olivier Camberlin, de la Poissonnerie de l'Estuaire (à gauche) et de Denis Minard, du Tube à Burgers (à droite).



### Que trouve-t-on dans votre « Tube » au marché de Plassac ?

« Nous proposons deux burgers artisanaux, un pour les adultes et un pour les enfants, tous deux accompagnés de frites maison. Il y a aussi toute une gamme de bières et sodas bio de la brasserie du Mascaret située au Bouscat. Également à l'arrière de notre bon vieux " Tube ", nous proposons un bar à fromages où vous pouvez acheter des fromages fermiers à la coupe ou en planche apéro. Le tout dans une démarche zéro plastique. »

### Parlez-nous de votre parcours pour arriver à cette activité

« Issu des métiers de l'automobile, j'ai fait mon apprentissage dans les années 90 à Plassac ; j'ai décidé en 2004 de changer de voie. J'ai acquis mon 1<sup>er</sup> food-truck que j'ai retapé grâce à mon expérience et me suis lancé dans la vente de sandwiches sur les foires, marchés et festivals de la région. Au fil des années, mon activité principale s'est concentrée sur les festivals de musique. Mais, le secteur de la restauration événementielle étant à l'arrêt depuis mars 2020, j'ai décidé de lancer en novembre 2020 Le Tube à Burgers. »

### Et votre approvisionnement ?

« Nous faisons faire nos buns (pains à burgers) par des artisans locaux, nous achetons nos légumes à des producteurs locaux, nos fromages directement aux fermes, nos boissons à la brasserie artisanale du Bouscat. Reste une solution à trouver pour nos steaks hachés. Nous achetons du steak surgelé français façon bouchère avec un pourcentage de matière grasse identique ; ce qui nous permet de maintenir un goût fondant. Avec un steak d'une boucherie artisanale nous n'arrivons pas à retrouver cette saveur propre à nos burgers. »

### Que proposez-vous au marché de Plassac ?

« Je propose différents types de poissons de mer ou eau douce, crustacés et coquillages selon les arrivages. Je propose également des plateaux de fruits de mer sur commande, à la demande des clients, totalement sur mesure. La cuisson des bulots, bigorneaux, langoustines et sur commande homards et langoustes se fait par mes soins. Des rôtis de différents poissons peuvent également être proposés. »

### Comment avez-vous débuté votre activité ?

« Étant fils de poissonnier et ayant fait des études de comptabilité, j'ai concilié les deux pour exercer mon activité à mon compte. Cependant, au préalable, j'ai travaillé dans différents secteurs et chez différents employeurs afin de savoir ce qui me plaisait le mieux (marché, boutique et grande surface). Et au final, ce sont les marchés qui me correspondent le mieux de par le contact clientèle et cet aspect d'aller au-devant des clientes et clients. Cela permet à nous, petits commerçants, de redonner vie aux communes. »

### Quel est votre circuit d'approvisionnement ?

« Je me sers à Bordeaux tous les jours (je préfère commander des petites quantités et avoir un roulement régulier). Mon fournisseur est établi dans les différentes criées du Sud Ouest et de la France en général, il arrive même parfois de trouver du poisson venant des tropiques. »

### Un dernier mot pour les Plassacais et Plassacaises ?

« Merci à vous toutes et tous pour votre fidélité et n'hésitez pas à passer commande si vous avez une attente particulière, il y aura toujours une solution. Soyez fiers de ce joli marché convivial qui se déroule dans un cadre plus qu'agréable. »

### Un dernier mot ?

« Merci pour votre présence et votre bonne humeur. N'hésitez pas à apporter vos propres contenants. Le meilleur des emballages est celui que l'on ne produit pas. Notre leitmotiv : Consommons l'essentiel, supprimons le superflu ! »



# RETOUR SUR LE SPECTACLE TAMBOUILLE À L'ÉCOLE



## UNE ÉCOLE DU JEUNE SPECTATEUR ?

Le 30 mars 2021, tous les élèves de l'école ont assisté à l'élaboration du spectacle Tambouille, imaginé par Valérie Capdepont et Erik Baron.

Les deux artistes avaient déjà présenté le spectacle Lilelo dans la salle polyvalente (voir numéros précédents).

Il ne s'agissait pas cette fois-ci d'un spectacle finalisé mais de son ébauche qui donne lieu à un échange entre les artistes et les enfants à l'issue de la séance.

Les enfants pourront découvrir l'intégralité du spectacle dans le courant du mois de juin.

Il s'agit d'un spectacle musical et sonore conçu à partir d'ustensiles de cuisine, de bruits de graines, d'ébullitions, de circuit d'eau... dans le cadre d'une cuisine.

## De quoi allécher nos jeunes spectateurs !

M. Wade - Le maître des CM1-CM2



## RANDO MATERNELLES

Tous les lundis, la classe de M<sup>me</sup> Dugarry part en randonnée pour découvrir Plassac.

Les enfants ont commencé par faire une boucle de 1,4 km puis 1,7 km et le nombre de kilomètres augmente de manière régulière chaque semaine.

## ON A FÊTÉ CARNAVAL !

Le 2 avril dernier, à l'occasion du carnaval, les enfants de l'école ont présenté à leurs camarades le spectacle et les accessoires préparés avec leurs enseignants.

Comme pour Noël et pour respecter le protocole sanitaire, la représentation a eu lieu sans la présence des familles. Chaque animation a été filmée et envoyée par mail aux parents d'élèves.



*Quoi de mieux que les fleurs pour égayer nos cœurs et nos habitations !*

### Nous souhaitons mettre en valeur vos réalisations :

participez à l'embellissement de votre village, envoyez-nous une photo de votre jardin, de votre balcon, de votre plus belle composition fleurie visible depuis la route.

Un jury composé d'un élu, d'un professionnel, d'un habitant et d'un enfant choisira les 3 plus belles photos qui seront exposées en mairie et sur la page Facebook de la commune.

### Une récompense sera remise aux occupants de ces 3 plus beaux jardins.

Vous avez jusqu'au 15 août pour faire parvenir vos clichés par mail à [mairie@plassac.fr](mailto:mairie@plassac.fr) ou en les déposant en mairie.

*À vos téléphones et appareils photos !*



## > COUP DE CŒUR

### > SAQUARY : DÉCOUVERTE DES CHANTS D'OISEAUX

Une sortie découverte a eu lieu, dans le cadre de l'étude agro-écologique de l'Éco/Tiers-Lieu Saquary sur les paysages sonores avec le Syndicat du Moron, le samedi 24 avril 2021.

Notre animateur du jour, Gauthier Watelle, nous a parlé de l'habitat des oiseaux : leurs habitudes pour nicher, pour s'alimenter, mais aussi leurs « patois » locaux, l'évolution des chants sur le temps long, le chant mélancolique du rossignol et le caractère démonstratif de la Bouscarle de Cetti. Nous nous sommes quittés en insistant sur l'importance de respecter l'environnement de ces espèces pour apprendre à les connaître et reconnaître.

Voici la liste de toutes les espèces « contactées » ce samedi :

Héron garde-bœufs / Milan noir / Pigeon ramier / Tourterelle turque / Coucou gris / Martinet noir / Huppe fasciée / Pic vert / Pic épeiche / Rouge-gorge / Rougequeue noir / Grive musicienne / Merle noir / Fauvette à tête noire / Phragmite des joncs / Cisticole des joncs / ...

N'hésitez pas à suivre le fil d'info de la page Facebook Éco/Tiers-Lieu Saquary pour être des nôtres aux prochaines sessions !

\* L'étude est co-financée par le programme d'aide européenne Leader.



### > HOMMAGE

#### « DÉDÉ LE JARDINIER » S'EN EST ALLÉ...

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la disparition d'André Odin.

Élu, il a offert de son temps, notamment en tant qu'adjoint au maire en charge de la voirie.

Bénévole, il a, à nouveau, donné de son temps à de nombreuses associations. Mari, père, grand-père, voisin, ami, (...), il laisse un souvenir unanime de générosité. Notre commune n'oubliera pas cet homme engagé, dévoué, au caractère bien trempé, toujours disponible pour sa commune, sa famille, et ses amis.

Au revoir Dédé.

#### > NAISSANCE

Louis MARTY le 24/04/21

#### > MARIAGE

Raphaël DUPONT et Marina SAURA le 22/05/21

#### > DÉCÈS

Victorine GRECH 89 ans  
André ODIN 80 ans  
Stéphane RENAUD 52 ans

### > EN BREF

#### PARCOURS HG GREEN BIKE

Un équipement de compétition de VTT, et plus précisément le trial, a été installé, près de l'aire de jeux au Chai, par HG Green Bike avec à sa tête Bruno Albert. Les jeunes membres vont pouvoir s'entraîner à cette activité encadrée qui demande beaucoup de travail et de concentration.



#### EXPOSITION À LA POUDRIÈRE

Trois Plassacaises, **Jocelyne Robin, Danielle Bordat et Marie Béal** exposent leurs tableaux de peinture et bois flottés **du 22 juin au 4 juillet à la Salle de La Poudrière à Blaye**. Elles sont ravies de vous recevoir tous les après-midis.

#### ATTENTION AUX CHIENS ERRANTS

Régulièrement, des piétons, des cyclistes ou des joggeurs sont dérangés par des chiens sur la commune. Il est rappelé aux propriétaires que chacun est responsable de son animal et qu'il est important pour le bien-être de tous de penser à attacher ou rentrer son chien lorsque le domicile n'est pas clôturé et de ne pas le laisser sans surveillance.



#### COMMÉMORATION DU 8 MAI

Comme chaque année depuis 1945, un hommage aux combattants de la Seconde Guerre mondiale a été rendu ce 8 mai 2021.

En présence de M. Bechade, Président de l'union nationale des Combattants du département de la Gironde, et des porte-drapeaux, un texte de la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants a été lu.

Les rassemblements publics étant interdits à cette date, la cérémonie s'est tenue en comité restreint.

### > À SAVOIR

#### ORDRES DU JOUR DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les points suivants étaient à l'ordre du jour du Conseil municipal d'avril :

- Vote des taxes locales
- Comptes administratifs et de gestion
- Affectation des résultats
- Budgets primitifs 2021
- Aménagement du parvis de l'église
- Demandes de subventions
- Loyer de la boulangerie
- Ancienne mairie : choix du maître d'œuvre pour la réhabilitation
- Création d'un poste de conseiller municipal délégué
- Modification du barème des indemnités des élus
- Convention EPFNA Ilot Chardonnet
- Site du Peyrat: convention d'occupation temporaire du domaine public
- SDEEG : convention instruction autorisation des droits du sol
- Création SYMADIG : accord adhésion de la CCB
- Motion « Hercule »
- Motion contre la fermeture de la Trésorerie de Blaye
- Information au conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées
- Informations diverses

À l'ordre du jour de celui du mois de mai :

- Validation convention du télétravail
- Remboursement de frais aux agents
- Décisions modificatives budgétaires
- Modification des statuts de la CCB
- Affectation du FDAEC
- Rétrocession de l'emprise du port
- Information au Conseil des décisions prises dans le cadre des délégations accordées
- Informations diverses

**MAIRIE - 7 ALLÉE DE LA MAIRIE,  
33390 PLASSAC • 05 57 42 07 05  
WWW.PLASSAC.FR • @PLASSAC**

Bulletin municipal d'informations de Plassac - N° 5 - juin 2021  
Dépôt légal Préfecture de Gironde : le 7 juillet 1993  
Responsables de la publication : Olivier Vignon / Jean-Louis Bernard  
Création/mise en page : agence eden - contact@agence-eden.com  
Crédits photos : Mairie de Plassac - Freepik. Tous droits réservés.  
Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.